

1. Les objectifs et travaux du GT Recherche

La lutte contre la fraude fiscale nécessite que les services dédiés à la recherche disposent de méthodes de travail et de compétences renforcées. Celles-ci doivent permettre aux agents de gagner en efficacité et réactivité face à des montages frauduleux toujours plus complexes.

C'est pourquoi le GT Recherche a eu pour objet de conduire une réflexion globale sur les métiers et les procédures des services de recherche, sur leur pilotage et sur les aspects RH en découlant.

Le GT s'est appuyé sur les compétences du réseau, ses participants représentant la variété des structures de recherche (référénts fraude des DIRCOFI, chefs de BCR, enquêteurs et représentants de la DNEF).

Avec l'appui du service du contrôle fiscal, les travaux ont été menés sur le 1^{er} semestre 2019 : tenue de séances plénières et d'ateliers en amont de ces réunions, complétés par le questionnement d'un panel d'une trentaine de BCR et de l'ensemble des DIRCOFI. Des échanges ont également eu lieu avec la DNEF, l'ENFIP et le bureau SI-2B.

Les pilotes du GT ont présenté leurs constats et propositions opérationnelles au service du contrôle fiscal en septembre 2019.

2. L'état des lieux des services de recherche dressé par le GT

Avant de proposer des évolutions, le GT national Recherche a dressé plusieurs constats :

- **la recherche** (DNEF et BCR) **est incontournable** pour cibler sur le terrain la fraude, tant locale qu'en réseaux, là où les autres outils et moyens traditionnels de la DGFIP n'y parviennent pas ;
- lorsque la recherche est positionnée sur les secteurs les plus frauduleux et qu'elle peut mobiliser ses ressources à ce titre, **ses résultats sont de qualité et ce d'autant plus que la fraude est grave** ;
- la **perte de savoir-faire** au sein des BCR est un risque mis en avant (renouvellement des effectifs, manque de connaissance sur certaines procédures) ;
- la **capacité réduite des BCR à mobiliser leurs enquêteurs sur leur cœur de métier**, tant en raison de l'aspect chronophage des autres sollicitations (réquisitions internes et externes), qu'en raison de leur taille critique insuffisante, s'est confirmée ;

3. Les propositions opérationnelles du GT Recherche

Les constats ci-dessus ont conduit le GT recherche à proposer plusieurs évolutions qui n'ont pas encore, pour la plupart, fait l'objet d'arbitrages.

En matière de gestion des ressources humaines :

- un **recrutement des agents des BCR intégrant pleinement les contraintes** de ce métier (sujétions, sollicitations externes), encadré par un **délai de séjour** ;

– un **nouveau parcours de formation obligatoire et structuré**.

En matière d'organisation du pilotage de la mission recherche :

- la définition d'une **nouvelle taille critique des BCR** entre 10 et 20 agents, afin de favoriser la mutualisation et de permettre un pilotage efficace de la mission ;
- une **implantation géographique locale incontournable** ;
- **deux modèles de réorganisation**, soit la création de BCR supra-départementales, soit le rattachement intégral des BCR aux DIRCOFI ;
- la **création d'un pôle national ou de pôles interrégionaux de traitement des réquisitions externes** afin de recentrer l'activité des BCR sur leur cœur de métier ;
- le **positionnement de la DNEF comme décisionnaire finale des DCNN¹** envisagés par les services.

D'autres propositions plus techniques sont également formulées, notamment :

- renforcement et généralisation du dispositif de **mobilisation du renseignement interne** ;
- demandes d'**évolution de certaines procédures** (flagrance², pouvoir d'audition, contrôle des paiements en espèces...) ;
- renforcement de la connaissance des BCR sur l'existence et le contenu des **bases de données internes et externes accessibles** à la DGFIP.

¹ cf. Note du 26/06/2020 – dossier CF1A/2020/01/650.

² cf. Note du 10/03/2020 – CF-1B/2020/03/388.